



## Mots. Les langages du politique

94 | 2010

Trente ans d'étude des langages du politique  
(1980-2010)

---

### Sémantique lexicale et langages du politique. Le paradoxe d'un mariage difficile ?

Sylvianne Rémi-Giraud

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mots/19882>

DOI : 10.4000/mots.19882

ISSN : 1960-6001

#### Éditeur

ENS Éditions

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 novembre 2010

Pagination : 165-173

ISBN : 978-2-84788-235-3

ISSN : 0243-6450

#### Référence électronique

Sylvianne Rémi-Giraud, « Sémantique lexicale et langages du politique. Le paradoxe d'un mariage difficile ? », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, consulté le 28 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19882> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.19882>

---

# Mots

## Les langages du politique

N° 94 novembre 2010

### Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)

ouvrage coordonné par Paul BACOT, Marlène COULOMB-GULLY,  
Jean-Paul HONORÉ, Christian LE BART, Claire OGER, Christian PLANTIN

---

#### SOMMAIRE

*Paul Bacot, Marlène Coulomb-Gully, Jean-Paul Honoré,  
Christian Le Bart, Claire Oger, Christian Plantin*

Le discours politique n'est pas transparent. Permanence  
et transformations d'un objet de recherche

5

#### OUTILS ET ENJEUX DU DISCOURS POLITIQUE

*Ruth Amossy, Roselyne Koren*

Argumentation et discours politique

13

*Christian Plantin*

Argumentation-rhétorique. Les eaux mêlées

23

*Caroline Ollivier-Yaniv*

Discours politiques, propagande, communication, manipulation

31

<i>Marc Bonhomme</i>	
La caricature politique	39
<i>Paul Bacot</i>	
Développement et diversification d'une onomastique politique	47
<i>Ruth Wodak</i>	
The Discursive Construction of History. Brief Considerations	57
<i>Henri Boyer</i>	
Les politiques linguistiques	67

## **LIEUX DE LA PRODUCTION DU DISCOURS POLITIQUE**

<i>Christian Le Bart</i>	
Parler en politique	77
<i>Dominique Mainueneau</i>	
Le discours politique et son « environnement »	85
<i>Alice Krieg-Planque, Claire Oger</i>	
Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication	91
<i>Sophie Bérout, Josette Lefèvre</i>	
Le corpus syndical. Une expérience au long cours	97
<i>Corinne Gobin, Jean-Claude Deroubaix</i>	
L'analyse du discours des organisations internationales. Un vaste champ encore peu exploré	107
<i>François de la Bretèque</i>	
Le retour de la parole politique dans le cinéma français	115
<i>Jean-Claude Soulages</i>	
Vie et mort du citoyen cathodique	125
<i>Jacques Guilhaumou</i>	
Les discours de la Révolution française. Aperçu d'ensemble d'un trajet de recherche (1980-2009)	133

## DISCIPLINES ET CHAMPS DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE DES LANGAGES DU POLITIQUE

*Philippe Braud*

L'apport de la science politique à l'étude des langages du politique 143

*Claire Blandin*

L'apport de l'histoire des médias à l'étude des langages du politique 149

*Jean-François Tétu, Bernard Lamizet*

Les SIC et les langages du politique 155

*Sylvianne Rémi-Giraud*

Sémantique lexicale et langages du politique.  
Le paradoxe d'un mariage difficile ? 165

*Marlène Coulomb-Gully, Juliette Rennes*

Genre, politique et analyse du discours.  
Une tradition épistémologique française *gender blind* 175

*Johannes Angermüller*

Analyser le discours politique en Allemagne (1980-2010) 183

*Érik Neveu*

L'apport de Pierre Bourdieu à l'analyse du discours.  
D'un cadre théorique à des recherches empiriques 191

*Roselyne Ringoot*

Questionner le discours avec Michel Foucault.  
Actualisations théoriques et actualité éditoriale 199

## ENTRETIEN

*Maurice Tournier*

Mots et politique, avant et autour de 1980 211

La revue *Mots. Les langages du politique* encourage l'usage des rectifications de l'orthographe proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie (*Journal officiel*, n° 100, 6 décembre 1990).

## **Sémantique lexicale et langages du politique. Le paradoxe d'un mariage difficile ?**

Réfléchir sur l'apport de la sémantique lexicale aux langages du politique dans les trente dernières années semble s'imposer dans le cadre d'une revue qui conjoint ces deux aspects dans son titre même, *Mots. Les langages du politique...* Et pourtant, cette jonction interdisciplinaire n'a rien d'évident dans les faits. J'essaierai d'apporter un éclairage, qui ne pourra être que partiel, à cette problématique<sup>1</sup>.

L'éventail des disciplines qui constituent la linguistique est en expansion constante : la sémantique et la sémantique lexicale en particulier n'échappent pas à la règle (Tamba, 2007, Larrivée, 2008). Je m'attacherai à un aspect particulier de l'évolution de cette discipline en France, en tentant de retracer le tournant qu'a représenté, après le courant dominant de sémantique structurale, l'intérêt croissant porté à partir du milieu des années quatre-vingt à la polysémie. J'essaierai de montrer en quoi ce tournant peut être profitable à la science politique et aux langages du politique, sans que, pour autant, l'on puisse parler d'un véritable apport. Pour cela, il est nécessaire de mettre en contraste les deux types d'approche, onomasiologique et sémasiologique<sup>2</sup>.

### **L'onomasiologie. Les champs lexicaux**

On partira de la conception aristotélicienne de la définition, de nature logique, représentée par une périphrase du type :

*Fauteuil* : siège + à dossier + à bras + pour une personne

---

Université de Lyon, Université Lumière Lyon 2, ICAR  
sylviane.remi@univ-lyon2.fr

---

1. En particulier, je n'aborderai pas, faute de compétence dans le domaine, le traitement automatique du sens. Je mentionnerai toutefois les perspectives ouvertes par la sémantique interprétative et textuelle de François Rastier et les recherches menées dans cette voie par Matthieu Valette. Je n'intégrerai pas non plus la praxématique, initiée à la fin des années soixante-dix par Robert Lafont, théorie qui s'intéresse aux conditions sociales et culturelles de production des signes, dans une perspective à la fois dynamique (inspirée de Guillaume) et matérialiste.
2. Rappelons que l'onomasiologie va du sens à la forme (du signifié au signifiant) tandis que la sémasiologie va de la forme au sens (du signifiant au signifié).

qui pose d'abord le genre prochain (*siège*), c'est-à-dire la classe plus générale immédiatement supérieure à l'espèce considérée, puis les différences spécifiques permettant de distinguer cette espèce d'autres espèces appartenant au même genre. Ce type de définition, qui a une «visée référentielle» (Lehmann, Martin-Berthet, 2008, p. 41) se trouve exploité de manière empirique par les dictionnaires. Il s'agit de la définition par inclusion, qui comporte un trait définitoire ou incluant (représenté par l'hyperonyme immédiat du mot) et des traits différenciateurs. Dans le cadre de la sémantique structurale des années soixante-dix / quatre-vingt, c'est une décomposition de ce type qui est systématisée, à partir du modèle phonologique et avec une tout autre conception théorique, sous le nom d'analyse sémique ou componentielle. On construit un champ lexical<sup>3</sup> à partir d'un commun dénominateur sémantique (l'archiséme représenté ou non par un archilexème) et on extrait, par une analyse différentielle, les sèmes qui opposent les sémes (significations) de ces mots à l'intérieur d'un ensemble lexical clos. On se reportera au très célèbre champ des sièges de Bernard Pottier qui reste présent dans tous les manuels.

Ce type de champ lexical présente les caractéristiques suivantes :

- les mots sont décontextualisés ;
- ils sont «toilettés» de leur polysémie ;
- ils s'inscrivent sur l'axe paradigmatique des substitutions, dans le cadre d'une structuration hiérarchique verticale impliquant des relations telles que l'hyponymie, l'hyperonymie, la cohyponymie, la synonymie, l'antonymie.

Le fondement théorique est celui du concept de valeur défini par Saussure et du principe d'immanence du système linguistique par rapport aux données de l'expérience. La structuration, qui résulte de la seule mise en opposition des unités lexicales du champ, se trouve donc rigoureusement déconnectée de la référence et de l'extralinguistique. Cette théorie produit une méthodologie robuste et rigoureuse permettant d'appréhender le lexique d'une manière systématique et formalisable au moyen de grilles, de tableaux ou d'arborescences<sup>4</sup>.

L'apport qui en résulte pour l'étude des langages du politique est plus discutable pour les raisons suivantes :

- la dimension des discours est ignorée<sup>5</sup> ;
- l'analyse sémique s'attache à dégager les sèmes relatifs à la dénotation du mot, c'est-à-dire la partie de la signification de ce mot qui permet de renvoyer au référent<sup>6</sup>, mais elle tend à faire apparaître les connotations du mot

3. Seule Jacqueline Picoche utilise le terme *champ générique* en filiation avec la tradition logique.

4. Voir entre autres Mounin, 1972, Picoche, 1992, Touratier, 2000.

5. Il convient de situer à part la théorie de François Rastier, qui prône une sémantique différentielle ayant pour objet le texte et non le mot, fondée sur l'analyse de réseaux de sèmes appartenant à deux catégories, les isotopies (fond sémantique) et les molécules sémiques (formes sémantiques).

6. On entendra par référent la classe d'objets à laquelle peut renvoyer un mot donné (c'est-à-dire la référence virtuelle au sens de Milner, 1989).

comme des « valeurs additionnelles, secondes, périphériques, etc. » (Kerbrat-Orecchioni, 1977, p. 12) ;

– malgré la revendication du principe d'immanence, on remarque (et le débat a été largement ouvert sur ce point) que la signification est fortement adossée au référent (du moins à la perception qu'on en a), qui fournit le réservoir de sèmes qui la constituent<sup>7</sup> ;

– le trait définitoire (ou incluant) des mots du champ lexical (par exemple, « siège » pour les mots *chaise*, *fauteuil*, *tabouret*, *canapé*, etc.) joue un rôle crucial : il est au point de départ de la signification des mots qu'il est le premier à « connecter » en quelque sorte au référent et, en tant qu'archisème, il est au point de départ de la constitution du champ lexical.

Or les mots du politique ne se prêtent pas de bonne grâce à ce type d'analyse. La recherche du trait définitoire, dont les lexicographes soulignent eux-mêmes la difficulté, peut devenir une quête impossible pour des mots qui appartiennent à des domaines d'expérience non physiques (vie politique et sociale, histoire, psychologie, etc.). Quel est le trait définitoire de *nation*, de *croissance*, de l'adjectif *social* ? Un *pays* est-il un groupe humain ou un territoire ? Qu'est-ce que la *base* d'un syndicat, qu'est-ce que... la *politique* ? Et quand bien même on réussirait à le stabiliser, ce trait définitoire, quelle en serait finalement la pertinence ? Ce qui fait sens dans les discours politiques, n'est-ce pas justement la partie la plus subjective et la plus interprétative de la signification des mots, celle qui relève moins de la dénotation que de la connotation ? Et cette partie-là, c'est celle que révèlent les usages des mots enchâssés dans des énoncés, engagés dans des contextes, pris dans la trame discursive de l'argumentation, du débat, de la polémique... De fait, située hors discours, l'analyse sémique a pu produire des équations « déshydratées » assez dissuasives (par exemple, pour *femme*, une formule telle que « humain » + « non mâle » + « adulte ») et elle a trouvé son terrain d'élection dans la constitution de champs lexicaux tels que celui des sièges, des habitations, des animaux domestiques, etc., c'est-à-dire de noms dits concrets renvoyant à un référent immédiatement perceptible et susceptibles d'entrer une structuration de type taxinomique. Plus rares ont été les études portant sur des mots prédicatifs (verbes, adjectifs, encore moins adverbes) et sur des noms abstraits<sup>8</sup>. On comprend que tout cela ait pu être rebutant pour ceux qui s'attachent avant tout aux représentations véhiculées par les mots<sup>9</sup>...

7. Voir Kleiber, 1999, p. 37-38 ; Lehmann, Martin-Berthet, 2008, p. 55.

8. La notion d'abstraction étant elle-même d'une extrême complexité (voir Flaux, Glatigny, Samain, 1996).

9. Je décris une tendance générale mais l'affirmation mérite, bien sûr, d'être nuancée. Un exemple récent montre que l'analyse sémique peut servir de base à une juriste pour traiter d'un problème politique comme celui des dénominations du mur israélien (communication d'Albane Geslin au séminaire Lexpopolex, Lyon, 30 avril 2010).

## La sémasiologie. Approches de la polysémie

La polysémie vint... ou, du moins, affirma sa prééminence<sup>10</sup> et s'inscrit au cœur des débats<sup>11</sup>. Cette problématique est en complémentarité avec la précédente. En effet, si en onomasiologie, à une signification unique (l'archisé-mème) se rattache une pluralité de mots lexicaux, en sémasiologie, à un mot unique se rattache une pluralité de significations. Encore faut-il que ces significations puissent être reliées entre elles, si l'on veut éviter l'éclatement homonymique qui résulterait de l'absence de ce principe d'unité.

L'approche de la polysémie présente les caractéristiques suivantes :

- elle nécessite une contextualisation minimale afin de faire apparaître les différences de significations d'un mot donné ;
- le mot inscrit donc ses différents emplois sur l'axe syntagmatique ;
- cette procédure doit prendre en compte les contextes d'usage, si l'on entend appréhender des significations relativement stabilisées au niveau du lexique général ;
- ces contextes d'usage sont les constructions courantes, les collocations, les expressions plus ou moins figées, figurées et non figurées, les énoncés, les proverbes, etc., qui abondent dans les exemples des articles des dictionnaires. Ce glissement du paradigmatique au syntagmatique a une incidence forte sur la description de la signification lexicale. L'expérience montre en effet que, lorsqu'on examine le fonctionnement interne d'un mot polysémique en lisant l'ensemble des significations de ce mot, il est relativement rare que ces significations se rattachent à un même trait définitoire et renvoient à des référents homogènes (comme le fait le champ lexical). Tel est le cas, par exemple, du mot *robe*, qui conserve le trait définitoire « vêtement qui entoure le corps », qu'il s'agisse du vêtement d'homme, du vêtement distinctif de certaines fonctions, du vêtement d'enfant, du vêtement féminin ou de la robe de chambre<sup>12</sup>. Il en est de même du mot *peuple* qui décline plusieurs significations à partir du trait définitoire « ensemble d'êtres humains », qu'il s'agisse de la popula-

10. La polysémie est présente dans la période antérieure, en particulier dans Greimas, 1966, et, à partir des années soixante-dix, dans les travaux de Robert Martin. Mais les publications sur cette question se multiplient à partir de 1985 (la polysémie s'étendant même à la sémantique grammaticale). Citons entre autres Picoche, 1986 ; Victorri, Fuchs, 1996 ; Kleiber, 1999 ; Rémi-Giraud, Panier éd., 2003 ; Soutet éd., 2005 – sans compter des numéros de revue et un nombre considérable d'articles.

11. Rappelons toutefois que, pour François Rastier, la dimension textuelle dénie toute pertinence à la polysémie, qui n'est qu'un artefact de la linguistique du signe. D'autre part, je n'aborderai pas ici la dimension diachronique de la polysémie : on se reportera aux travaux de Vincent Nyckees, qui développe une théorie du changement sémantique fondée sur un déterminisme collectif de nature socioculturelle.

12. Ce qui n'exclut d'ailleurs pas les significations métaphoriques que l'on trouve dans *robe d'un oignon*, *robe d'un cigare*, *robe du vin*.

tion d'un pays (*relations entre les peuples*), du corps de la nation (*souveraineté du peuple*), du plus grand nombre opposé aux classes supérieures (*sortir du peuple*) ou de la foule (*il y a du peuple*). Mais, dans une grande majorité de mots et d'emplois, on constate que le trait définitoire manque de robustesse et s'efface, en particulier dans les dérivations métaphoriques et métonymiques, qui « travaillent » en profondeur le lexique commun<sup>13</sup>. C'est en fait à un véritable basculement de la structuration sémantique qu'on assiste, la « radiographie » de la polysémie du mot montrant la prégnance des traits spécifiques et surtout de ces fameux traits subjectifs et évaluatifs prétendument secondaires – au détriment du trait définitoire. Ainsi le verbe *mener* perd son trait définitoire spatial « faire aller » dans de nombreux emplois métaphoriques tels que *se laisser mener*, *mener l'enquête*, *une négociation*, *mener une chose à terme*, etc. Mais il conserve le trait subjectif « pouvoir », « maîtrise », présent implicitement dès l'acception spatiale dans des contextes usuels tels que *l'instituteur mène les enfants au cinéma*, *le paysan mène les bêtes aux champs*, *le colonel mène ses troupes au feu*, où la dissymétrie des actants suggère une autorité de l'agent sur le patient. Ce trait devient manifeste, allant même jusqu'à l'abus de pouvoir, dans des expressions figurées telles que *mener quelqu'un en laisse*, *à la baguette*, *par le bout du nez* (qu'on ne trouve pas avec *conduire*), ainsi que dans le dérivé *meneur* (bien différent de *conducteur*!).

## Le mariage est-il possible ?

On voit le bénéfice que l'étude des langages du politique peut tirer de l'approche de la polysémie, dans la mesure où celle-ci permet de mettre au jour des représentations qui ne font l'objet ni des définitions des dictionnaires ni de l'analyse sémique. Ainsi, dans un débat qui a opposé à la fin de l'année 2009 la droite et la gauche à propos de la *large régularisation des sans-papiers* prônée par Martine Aubry et dénoncée comme une *régularisation massive* par la droite, on voit bien comment deux mots en emploi synonymique peuvent devenir antonymes par le seul biais des représentations qui leur sont attachées. L'adjectif *large* possède un trait évaluatif positif d'ouverture, de générosité (*large sourire*, *esprit*, *idées larges*, *être large avec quelqu'un*, ainsi que le dérivé *largesse*) tandis que l'adjectif *massif* connote l'indistinction, le poids, la lourdeur (*traits massifs*, *bombardement massif* ainsi que le syntagme usuel *masse informe*)<sup>14</sup>...

13. C'est ce qu'ont montré, dans le cadre de la sémantique cognitive, George Lakoff et Mark Johnson dans leur incontournable ouvrage *Les métaphores dans la vie quotidienne*.

14. Il est intéressant aussi de noter que, dans un pays qui s'enorgueillit d'avoir coupé la tête d'un roi, l'adjectif *aristocratique* comporte toujours des connotations positives d'élégance, de distinction et de raffinement, à l'opposé de son rival *bourgeois*, durablement englué dans le matérialisme et le conformisme.

C'est seulement par une structuration d'ensemble des significations et la prise en compte des régularités discursives et de la sédimentation des usages que ces représentations émergent.

Or l'analyse des discours politiques ne peut que s'intéresser tout particulièrement à ces représentations logées au creux des significations, qui conditionnent les points de vue, fondent les convergences et les divergences, et peuvent au gré des discours fluctuer, s'inverser, se contredire, ces traits connotatifs étant particulièrement fluides et flexibles<sup>15</sup>... Si Maurice Tournier a été pionnier dans cette conception des mots « habités » (Bakhtine) d'histoire et de discours, de valeurs, d'antagonismes, d'échos des luttes sociales, de nombreuses recherches s'inscrivent dans cette filiation. Pour ne prendre que quelques exemples récents, on peut citer les travaux relatifs à l'emploi des métaphores et des métonymies en politique<sup>16</sup>, à l'attitude des locuteurs à l'égard des emprunts<sup>17</sup>, au surgissement de valeurs associées à des mots qui jusque-là vquaient sans bruit<sup>18</sup>, aux images, impressions et valeurs que véhiculent les noms propres<sup>19</sup>, aux coagulations syntagmatiques qui s'imposent à un moment sociohistorique donné, produisant des formules, des petites phrases, des slogans (Krieg-Planque, 2009), et même au-delà des discours à la reconstitution des cadres sémantiques collectifs (ou prédiscours) qui les organisent (Paveau, 2006).

Peut-on parler pour autant d'une véritable jonction entre la sémantique lexicale et la science politique ? Rien n'est moins sûr. La recherche de l'unité du polysème donne lieu en France à des modélisations du sens lexical de plus en plus abstraites, très stimulantes au plan théorique et épistémologique, mais difficiles d'accès – parfois pour les spécialistes eux-mêmes – et, de ce fait, d'un faible rendement interdisciplinaire. Ce n'est pas encore le cas avec Picoche (1986) qui introduit la sémantique lexicale dans le cadre de la psychomécanique du langage (Guillaume). Attentive aux collocations et expressions figées et établissant une navette constante entre les sens dits propres et les sens figurés, elle réussit à proposer, malgré le caractère réputé hermétique de cette théorie, une structuration dynamique de la polysémie<sup>20</sup>, qui ordonne les différentes significations du mot comme autant de « saisies » sur un cinématisme continu allant du sens plénier aux sens « subduits » (ou appauvris). Ainsi le verbe *marcher*, dans des emplois tels que *marcher sur le trottoir*, *Garibaldi*

15. On prendra l'exemple des expressions *France d'en haut* / *France d'en bas* employées par Jean-Pierre Raffarin, dans lesquelles les valeurs positive et négative usuellement associées aux adjectifs *haut* et *bas* s'inversent (Rémi-Giraud, 2005).

16. Bacot, Rémi-Giraud éd., 2002 ; Bonnet, Desmarchelier éd., 2007.

17. Steuckardt, Honoré éd., 2006.

18. Par exemple le mot *proximité* (Le Bart, Lefebvre éd., 2005).

19. On se reportera à l'impressionnante bibliographie sur l'onomastique politique présentée ici même par Paul Bacot.

20. Qu'elle distingue de la polysémie statique, que je n'évoquerai pas ici.

*marche sur Rome, ma machine à laver marche, mon entreprise marche, Pierre marche dans la combine*, se déleste progressivement des traits physiques tout en conservant d'un bout à l'autre les traits évaluatifs de « normalité », « régularité », « facilité » qui conduisent à voir par dérision, dans le dernier exemple, l'humain comme une machine bien réglée...

Mais les théorisations plus récentes poussent jusqu'à l'extrême cette quête du Graal de l'unité du polysème. Partant de l'observation des contextes d'usage et privilégiant les acceptions figurées par rapport aux significations dénominatives, elles se détachent des significations « effectives » pour atteindre un niveau de modélisation totalement abstrait, qui situe l'analyse dans une logique purement intensionnelle où toute distinction entre sens propres et sens figurés est abolie. Leur objectif est de poser un « sens aréférentiel »<sup>21</sup> de niveau supérieur, capable de subsumer toutes les significations du mot sans ordonnancement ni hiérarchisation aucune. Cadiot (1994) propose par exemple pour le mot *boîte* un « modèle mental flexible » qui prend la forme d'un schéma actanciel du type *X contenir Y pour produire/fournir Z*, ce qui conduit aussi bien à la boîte munie d'un couvercle, à la partie du corps (*boîte crânienne*), à l'entreprise et à la boîte de nuit<sup>22</sup>. Plus récemment, la théorie des formes sémantiques de Cadiot et Visetti (2001), inscrite dans une conception sémiotique de la perception (liée à l'action, à l'expressivité, aux valeurs), s'attache à dessiner le « motif » du mot (noyau de sens très instable) destiné à trouver une stabilisation (un profil) dans le lexique puis une thématization en discours. À ce niveau, une banale *pomme* fait l'objet d'une glose telle que « rond, dense, lisse, de contact agréable, appelant un certain geste de prise en main ». On citera enfin la théorie culiolienne des formes schématiques<sup>23</sup>, qui porte le principe d'unité du mot polysémique au niveau d'une représentation métalinguistique, faite d'une chaîne d'opérations totalement désémantisée. Ainsi peut-on donner à un mot aussi inoffensif que *lit* une forme aussi inattendue que « *lit* est la détermination qualitative que confère un prédicat P à son repère de construction par le fait qu'il ne construit rien d'autre que P » (Franckel, Lebaud, 1992).

L'écart se transforme en abîme... On peut alors se poser la question suivante. La difficulté vient-elle de l'objet lui-même, du lexique ? Celui-ci n'est-il pas trop ondoyant et divers pour faire l'objet d'un traitement unitaire ? On observe que les modélisations les plus abstraites ont tendance à s'appuyer encore et toujours

21. Kleiber, 1999. Ce dernier, partisan d'une sémantique référentielle, parle aussi d'un « chapeau abstratif ».

22. On se reportera aussi à la théorie des propriétés extrinsèques de Cadiot, Nemo, 1997, qui ramène les différentes significations du mot *client* à l'unique propriété « dont il faut s'occuper ».

23. Appartiennent entre autres à cette école Daniel Lebaud, Jean-Jacques Franckel, Denis Paillard, Évelyne Saunier, Sarah de Vogüé. Citons également les opérations de construction d'une « scène verbale » de Bernard Victorri.

sur des mots renvoyant à des entités concrètes<sup>24</sup> ou physiques (par exemple, les verbes de mouvement). Le vocabulaire politique se soustrait-il finalement à toute entreprise de modélisation ? Ou alors, devrait-on rester plus modestement au plus près des mots, de tous les mots, quitte à renoncer aux aspects les plus ambitieux de théories qui, si légitimes et enrichissantes soient-elles, les prennent peut-être plus comme prétextes que comme objets véritables ?

## Références

- BACOT P., RÉMI-GIRAUD S. éd., 2002, *Mots. Les langages du politique*, n° 68, mars, *Les métaphores spatiales en politique*.
- 2007, *Mots de l'espace et conflictualité sociale*, Paris, L'Harmattan.
- BONNET V., DESMARCHÉLIER D. éd., 2007, *Mots. Les langages du politique*, n° 84, juillet, *Politiquement sportif*.
- CADIOT P., 1994, « Représentation d'objets et sémantique lexicale. Qu'est-ce qu'une boîte ? », *French Language Studies*, n° 4, p. 1-23.
- CADIOT P., NEMO F., 1997, « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue française*, n° 113, mars, p. 3-11.
- CADIOT P., VISETTI Y.-M., 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*, Paris, PUF.
- FLAUX N., GLATIGNY M., SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- FRANCKEL J.-J., LEBAUD D., 1992, « Lexique et opérations. Le lit de l'arbitraire », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, p. 89-105.
- GREIMAS A.-J., 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- KERBRAT-ORECHIONI C., 1977, *La connotation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Lille, Presses universitaires du Septentrion.
- KRIEG-PLANQUE A., 2009, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- LAKOFF G., JOHNSON M., 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit [trad. de *Metaphors We Live By*, Chicago, Londres, The University of Chicago Press, 1980].
- Langages*, 2008, n° 172, décembre, *Représentations du sens lexical*.
- LARRIVÉE P., 2008, *Une histoire du sens. Panorama de la sémantique linguistique depuis Bréal*, Bruxelles, Peter Lang.
- LE BART C., LEFEBVRE R. éd., 2005, *Mots. Les langages du politique*, n° 77, mars, *Proximité*.
- LEHMANN A., MARTIN-BERTHET F., 2008 [1998, 2003], *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin, 3<sup>e</sup> édition (1<sup>re</sup> édition : Dunod ; 2<sup>e</sup> édition : Nathan/VUEF).
- MARTIN R., 1992 [1983], *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

24. Ne retrouve-t-on pas dans *Langages* n° 172 (2008) le mot *livre*, dont le sémantisme protéiforme fait l'objet de débats et de polémiques depuis les années 1987-1991 ?

- MILNER J.-C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- MOUNIN G., 1972, *Clefs pour la sémantique*, Paris, Seghers.
- NYCKEES V., 2000, « Changement de sens et déterminisme socio-culturel », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris, Théories contemporaines du changement sémantique*, t. IX, Louvain, Peeters, p. 31-58.
- PAVEAU M.-A., 2006, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.
- PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
- 1992 [1977], *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan.
- RASTIER F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- RÉMI-GIRAUD S., 2005, « France d'en haut / France d'en bas : Raffarin tout terrain », *Mots. Les langages du politique*, n° 77, mars, p. 93-105.
- RÉMI-GIRAUD S., PANIER L. éd., 2003, *La polysémie ou l'empire des sens. Mots, discours, représentations*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- SOUTET O. éd., 2005, *La polysémie*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne.
- STEUCKARDT A., HONORÉ J.-P. éd., 2006, *Mots. Les langages du politique*, n° 82, novembre, *L'emprunt et sa glose*.
- TAMBA I., 2007 [1988], *La sémantique*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin.
- TOURNIER M., 1993-2002, *Propos d'étymologie sociale*, vol. I, *Des mots sur la grève*, 1993, Paris, Klincksieck; vol. II, *Des mots en politique*, 1997, même éditeur; vol. III, *Des sources du sens*, 2002, Lyon, ENS Éditions.
- VICTORRI B., 1997, « La polysémie, un artefact de la linguistique ? », *Revue de sémantique et de pragmatique*, n° 2, p. 41-62.
- VICTORRI B., FUCHS C., 1996, *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.